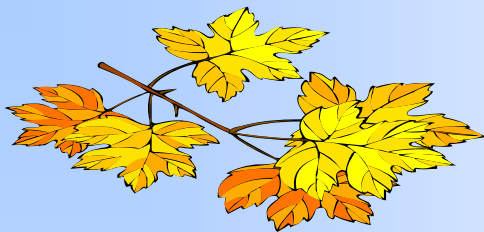


La clé de secours



Depuis 30 ans,
des femmes et des
enfants trouvent
refuge à la
Maison Halte Secours
Elles peuvent compter sur le
support d'intervenantes
spécialisées en violence
conjugale, dans un milieu
discret et confidentiel

Nos services:

- Accueil et hébergement dans une ambiance familiale
- Sécurité et protection
- Informations et références
- Support et accompagnement
- Intervention auprès des femmes et des enfants
- Consultation externe
- Suivi post-hébergement
- Écoute téléphonique
- Intervention de groupe
- Activités de prévention et de sensibilisation



Brunch conférence
le 24 novembre 2013 au motel
Chute des Pères de Dolbeau-
Mistassini à l'occasion des 12
jours d'action contre la
violence envers les femmes.
« D'hier à aujourd'hui, 30 ans
d'espoir »

Billets en vente au
☎ 418-276-3659



MAISON
HALTE
SECOURS



Numéro 4

Automne 2013

Mot de l'intervenante jeunesse

Ces dernières années, les maisons d'hébergement ont porté une attention particulière aux conséquences de la violence sur les enfants et sur la relation mère-enfant. Cette reconnaissance a permis, non seulement le développement de nouveaux services, mais aussi une intervention mieux adaptée aux besoins spécifiques des mères et des enfants qui fréquentent nos services. Être intervenante jeunesse, c'est travailler avec des "mères-veilleuses", soit des femmes qui consacrent temps, amour et énergie pour offrir le meilleur à leurs enfants

Quoi de neuf

Nous sommes fières de vous annoncer la mise en ligne de notre site internet. Venez découvrir nos services, nos actualités et bien plus encore sur ce site:

www.maisonhaltesecours.com

Imaginez ce que cela doit être de grandir dans une famille où...

Votre père

- Bat votre mère et menace de la tuer
- Menace de se suicider
- Traite votre mère de tous les noms
- Croit qu'il a le droit de faire du mal à votre mère
- Pense que votre mère mérite d'être maltraitée
- Dit qu'il ne peut se maîtriser

Votre mère

- Est terrifié par votre père
- Appelle au secours
- Pense que s'il la bat, c'est qu'elle le mérite
- Trouve toutes sortes d'excuses aux accès de colère de votre père
- Est continuellement frustrée et ne peut rien dire sans crier
- Promet continuellement de quitter votre père s'il ose lever la main sur vous, mais n'en fait rien

Dans un tel contexte, comment l'enfant perçoit-il sa mère ?

Lorsque l'enfant entend son père humilier sa mère, lui dire qu'elle est stupide, imbécile et bonne à rien ou qu'il le voit la maltraiter, on peut facilement s'imaginer que cela l'encourage à manquer de respect à sa mère et à dénigrer son autorité parentale. L'enfant n'a pas le jugement d'un adulte, il ne comprend pas que ces commentaires et gestes sont des comportements de violence envers sa mère, visant à obtenir le contrôle sur elle. Ces agissements ont une influence néfaste sur l'enfant et peuvent détériorer le lien entre la mère et l'enfant. L'enfant peut ressentir de la confusion, de la culpabilité, de la colère, de l'inquiétude et son sentiment de sécurité est altéré face à une mère qui reçoit constamment des reproches, qui n'est pas sûre d'elle et qui a peur de son conjoint. Une des nombreuses conséquences de la violence conjugale sur les enfants, c'est l'insécurité.

Cette situation est très difficile pour la mère. Non seulement elle vit des échecs répétés face à son conjoint dans la dynamique de violence conjugale, mais en plus, son enfant refuse son autorité. Il refuse son encadrement, ne fait pas ce qu'elle demande, fait des crises et peut même utiliser des comportements violents envers sa mère. Les effets de la violence sur l'enfant sont nocifs et peuvent diminuer considérablement ses chances de s'épanouir dans la vie.

Les intervenantes de la Maison Halte Secours ont pour mission de soutenir les mères pour qu'à leur tour elles aident leurs enfants à se rétablir, à s'épanouir et à améliorer leur avenir.



Témoignage

J'ai vécu les dix premières années de ma vie auprès d'un père violent. Aussi longtemps que je me souviens, lorsqu'il s'adressait à moi, c'était pour me crier après, pour m'humilier ou même pour me tabasser.

Un jour, ma mère a décidé de le quitter. Même si cette période fut difficile, c'était quand même mieux qu'auparavant. J'ai maintenant 16 ans et je croyais que tout ceci était derrière moi. Toutefois, depuis quelque temps je ne vais pas très bien, aussitôt que je suis nerveux ou en colère, j'ai peur. Chaque fois que je vis une déception ou que quelque chose ne tourne pas rond dans ma vie, j'ai peur. Je suis de plus en plus distant avec mes amis et ma famille. Je m'isole dans ma chambre pendant plusieurs heures en attendant que ça passe. En fait, ce qui me hante depuis un certain temps, c'est la peur, peur de moi, peur de devenir comme mon père. Je n'ose pas en parler à ma mère, de crainte qu'elle ait peur de moi, elle aussi.

Simon

Même après plusieurs années, la violence familiale peut avoir des impacts majeurs dans la vie de ceux qui l'ont vécue. Les mauvais traitements infligés aux enfants, peu importe leur gravité, peuvent entraîner des risques graves, dans l'immédiat ou à long terme, pour la santé des enfants

aux points de vue physique ou psychologique.

Par contre, ce n'est pas parce que ton père était violent que tu le seras nécessairement. La violence n'est pas un trait de caractère, ce n'est pas héréditaire non plus.

La violence est un comportement utilisé afin d'obtenir ce que l'on veut.

Si tu as peur de tes réactions, si la peur te hante, te paralyse et t'empêche d'avancer, les intervenantes de la Maison Halte Secours sont là pour toi.

Enfant agressé = adulte agresseur

Mythe ou réalité

« Tel père tel fils! », « si son père a été violent il le deviendra sûrement à son tour! ». Le mythe de la transmission intergénérationnelle de la violence conjugale est tenace et continue d'être véhiculé dans la société. Les mères d'enfants ayant vécu dans un contexte de violence conjugale en sont principalement affectées. Elles sont terrifiées à l'idée que leurs enfants répètent les comportements de leur père.

Depuis 30 ans, les intervenantes de la Maison Halte Secours viennent en aide aux femmes et enfants victimes de violence conjugale. On ne peut assurer qu'un enfant répètera la violence à laquelle il a été exposé. Plusieurs facteurs de protection entrent en ligne de compte et peuvent contribuer à protéger les enfants, en brisant le cycle de la violence.

L'estime de soi, la reconnaissance de la violence conjugale, la présence et l'accessibilité à un réseau de soutien, la présence d'adultes significatifs, la santé physique et psychologique de la mère sont tous des facteurs de protections déterminants pour les enfants victimes de violence. La reproduction de la violence n'est pas une fatalité. Avec l'aide adéquate leur permettant de mieux comprendre la violence et ses impacts, ces jeunes seront en mesure de faire des choix de comportements plus sains et basés sur des rapports égaux.

